



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article742>

# Élections professionnelles 2019 à la CCP de la Mission laïque française : c'est maintenant !



- Autres affectations étranger - Mission laïque française (MLF) -  
Date de mise en ligne : jeudi 10 janvier 2019

---

SNES HORS DE FRANCE

---

## Addendum 19/3/2019, résultat des élections

**professionnelles** : les syndicats de la FSU (SNES, SNUipp, SNEP, SNUEP) sont majoritaires en voix avec 50% des suffrages exprimés, et en sièges avec 3 sièges sur 4 à la Commission consultative paritaire 2019-2023. Un grand merci à tous les électeurs : leur confiance renouvelée nous engage autant qu'elle exprime leur soutien au syndicalisme d'action et de terrain porté par la FSU. Ils nous trouveront toujours à leurs côtés pour améliorer leurs conditions d'emploi et d'exercice du métier, défendre leurs droits et les valeurs de l'enseignement français à l'étranger.

Dès maintenant et jusqu'au 20 février, les personnels détachés de la Mission laïque française sont appelés à élire leurs 4 représentant-es à la Commission consultative paritaire (CCP) pour les 4 années à venir. Cette commission recrute tous les détachés auprès de la MLF, examine les prolongations de missions ainsi que toutes les questions concernant les personnels et la vie des établissements du réseau. La FSU détient actuellement 3 des 4 sièges.

Les représentants syndicaux de la FSU interviennent à tout moment auprès de la direction générale pour défendre les intérêts des personnels (contrats, rémunérations, conditions de travail, problèmes administratifs, difficultés avec leur hiérarchie, respect des instances et du système d'enseignement français à l'étranger...). De nombreuses avancées ont ainsi été obtenues, notamment sur le statut commun des détachés, sur la convention d'expatriation et sur les contrats. Mais il faut aller plus loin, et combattre aussi les attaques incessantes du siège de la MLF contre les droits des personnels ([lire nos comptes rendus des dernières commissions, listés en bas de la rubrique MLF en suivant ce lien](#)).

## Qui vote ?

Seuls les personnels détachés du réseau Mission laïque française (établissements MLF, OSUI, écoles d'entreprise) sont appelés à voter.

## Quand ?

Dès réception du matériel de vote dans l'établissement, et au plus tard le 20 février à 10h00 heure locale.

## Comment ?

Le matériel de vote papier arrive dans les établissements depuis début janvier. Les électeurs votent dans l'établissement, en se reportant à la notice de vote jointe au matériel qui leur est remis.

## Heures d'information syndicale spéciales élections

Parallèlement à cette candidature, la FSU a obtenu l'autorisation du siège d'organiser des heures d'information syndicale spéciales élections sur le temps de travail : une heure dans chaque établissement (en plus des heures d'information syndicale déjà autorisées). Il convient de prendre attache des chefs d'établissements pour organiser ces réunions syndicales et nous informer des dates pour transmission à la MLF.

Ces réunions syndicales sur le temps de travail, obtenues par la FSU, sont une avancée non négligeable pour l'expression démocratique des personnels de la MLF, et il convient de les utiliser partout où ce sera possible.

**Nous comptons sur votre engagement, vous pouvez compter sur le nôtre pour que vos droits soient défendus et votre voix entendue à la CCP de la Mission laïque française.**

**ENSEIGNER À L'ÉTRANGER EST VOTRE CHOIX,  
VOUS DÉFENDRE EST NOTRE COMBAT !**

â€" -

Vous trouverez en documents joints la [profession de foi de la FSU \(SNES, SNEP, SNUipp\)](#) ainsi que notre [tract spécial élections MLF](#).

<dl class='spip\_document\_1636 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;'> <a href="IMG/pdf/prof\_foi\_fsu\_mlf.pdf" title='PDF - 805.3 ko' type="application/pdf">

**Profession de foi FSU - MLF** <dl class='spip\_document\_1635 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;'> <a href="IMG/pdf/tract\_fsu\_mlf.pdf" title='PDF - 1 Mo' type="application/pdf">

**Tract FSU - MLF**

